



Assurance de protection juridique pour particuliers

En cas de litige, vous avez besoin d'un partenaire solide à vos côtés. Nous faisons valoir vos droits et prenons en charge les frais de justice.

Nous faisons valoir vos droits et prenons en charge les frais de justice

Les litiges finissent souvent devant le juge!

C'est hélas une réalité, malgré les efforts déployés par les parties pour trouver une solution à l'amiable. Souvent, en effet, il n'y a pas d'autre voie que celle qui passe par les avocats et les tribunaux.

Et il faut aussi reconnaître que le profane ne dispose généralement ni du temps ni des connaissances nécessaires pour faire valoir ses droits. Sans parler des moyens financiers pour assumer les frais d'avocat, d'expert et de procédure.

Bon à savoir

La prime annuelle de l'assurance de protection juridique Protekta correspond environ à une heure de frais d'avocat. Et une fois l'affaire entre nos mains, vous pourrez avoir l'esprit tranquille.

Nous veillons en effet à vous faire représenter par des professionnels et prenons en charge les frais d'avocat et de procédure.

Pour une personne ou tout un ménage?

En tant que preneuse ou preneur d'assurance, vous pouvez vous assurer seul-e ou assurer avec vous toutes les personnes vivant au sein de votre ménage.

Protection juridique privée ou circulation?

Nous vous proposons une couverture de protection juridique privée et une couverture de protection juridique circulation que vous pouvez souscrire individuellement ou combiner.



Protection juridique privée

Assistance lors de litiges privés

Bien que l'hiver ait été plutôt doux, votre propriétaire vous réclame des charges de chauffage incroyablement plus élevées que les années précédentes. Et alors que vous étiez cloué-e au lit pour cause de maladie, votre employeur en a profité pour vous licencier. Heureusement, l'assurance de protection juridique privée de Protekta vous aide à faire valoir vos droits.

Étendue de la couverture	Bref descriptif	Délai d'attente	Minima	Classic	Comfort
Franchise			CHF 2 000	–	–
Quotidien et famille			Somme d'assurance en CHF		
Droit des contrats et droit des consommateurs	Litiges découlant de contrats régis par le code des obligations et de contrats innommés Vous avez acheté un smartphone de seconde main sur une plateforme en ligne. À réception, vous constatez qu'il ne correspond pas à la description de vente.	3 mois	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit réels	Litiges de droit civil résultant de la possession/de la propriété de biens meubles et d'animaux Il y a quelque temps, vous avez prêté votre vélo à un ami. Quand vous le lui réclamez, il prétend que le vélo lui appartient.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Droit de la responsabilité	Prétentions en dommages-intérêts extracontractuelles vis-à-vis de tiers Un skieur vous percute sur une piste de ski et vous occasionne des blessures.	–	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit scolaire	Litiges de droit public avec les autorités scolaires Vous n'êtes pas d'accord avec la décision d'enclassement de votre fils dans un établissement scolaire. En raison du trajet pour se rendre à l'école, vous souhaitez que votre enfant soit affecté à un autre établissement.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Droit de la personnalité et protection juridique	Atteinte aux droits de la personnalité Quelqu'un publie sur les réseaux sociaux une photo privée de vous où vous n'êtes pas à votre avantage.	3 mois	–	–	20 000 ^{1,2}
Protection juridique pour le recouvrement	Recouvrement de créances incontestées, échues et non prescrites Vous avez accordé un prêt à un ami. Il refuse à présent de vous rembourser. Il n'a pas réagi à vos rappels.	3 mois	–	–	1 300 000 ¹
Droit d'auteur	Utilisation ou diffusion illicite de données électroniques protégées par le droit d'auteur (pages Internet personnelles/réseaux sociaux) Vous êtes photographe amateur et vous constatez que l'une de vos photos a été publiée par un magazine sans votre accord.	3 mois	–	–	20 000 ^{1,2}
Droit matrimonial, partenariat enregistré et concubinage	Litiges découlant du droit matrimonial, du partenariat enregistré et du concubinage Vous souhaitez divorcer et trouver une solution à l'amiable le cadre d'une médiation.	3 mois	–	–	20 000 ¹
Droit successoral	En cas de litiges relevant du droit successoral Votre père est décédé et un différend vous oppose à vos frères et sœurs concernant la répartition de la succession.	3 mois	–	–	20 000 ¹
Travail			Somme d'assurance en CHF		
Droit du travail	Litiges relevant du droit du travail avec un employeur Couverture d'assurance accordée intégralement jusqu'à la valeur litigieuse de CHF 100 000 (Minima), CHF 150 000 (Classic), CHF 300 000 (Comfort) Votre employeur vous a signifié votre licenciement. Il refuse à présent de vous payer vos heures supplémentaires et les jours de vacances que vous n'avez pas pris.	3 mois	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit des contrats en lien avec une activité lucrative accessoire indépendante	Litiges en tant qu'indépendant exerçant une activité lucrative à titre accessoire jusqu'à un chiffre d'affaires annuel de CHF 20 000 Vous exploitez un petit atelier de couture en activité accessoire. La machine à coudre que vous venez d'acheter ne fonctionne pas correctement.	3 mois	–	–	1 300 000 ^{1,2}

Étendue de la couverture	Bref descriptif	Délai d'attente	Minima	Classic	Comfort
Franchise			CHF 2 000	–	–
Habitat et construction			Somme d'assurance en CHF		
Droit du bail et du bail à ferme	Litiges avec votre bailleur/bailleur à ferme Vous recevez la résiliation du bail de votre logement familial. Vous n'êtes pas d'accord.	3 mois	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit de voisinage	Litige avec un voisin La haie de votre voisin a atteint une hauteur telle que votre propriété est quasiment privée de tout ensoleillement.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Droit réels	Litiges de droit civil résultant de la possession/propriété de biens immobiliers Vous êtes en litige avec d'autres propriétaires par étage à propos d'une modification de construction qui vous semble superflue et trop coûteuse.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Protection juridique maître de l'ouvrage	Litiges avec des entreprises de construction, des artisans du bâtiment ou des architectes Somme de construction maximale du projet de construction CHF 100 000 (Minima), CHF 200 000 (Classic), CHF 300 000 (Comfort) Vous faites construire un jardin d'hiver et constatez que les vitres sont rayées en de nombreux endroits. L'entrepreneur refuse de les remplacer.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Litiges hypothécaires	Litiges hypothécaires avec des instituts financiers Vous vendez un bien immobilier. L'acheteur ne souhaite pas reprendre l'hypothèque à taux fixe que vous avez souscrite et vous devez donc résilier cette dernière de manière anticipée. La banque vous réclame une indemnité de sortie élevée et vous n'êtes pas d'accord.	3 mois	300 000 ¹	1 000 000 ¹	1 300 000 ¹
Droit public de la construction	Litiges relevant du droit public de la construction, en rapport avec votre propre projet de construction ou le projet de votre voisin immédiat. Sur le terrain voisin, une maison doit être construite qui vous bouchera la vue sur le lac.	3 mois	–	–	20 000 ¹
Droit de l'expropriation	Litiges découlant d'expropriations formelles ou matérielles Une nouvelle ligne ferroviaire doit être construite directement à côté de votre propriété, ce qui entraînera une importante dépréciation de votre bien immobilier.	3 mois	–	–	20 000 ¹
Autorité			Somme d'assurance en CHF		
Droit pénal	Aide en cas d'accusation pour violation par négligence de prescriptions de droit Votre chien mord un joggeur et vous faites l'objet d'une plainte pénale.	–	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit fiscal	Litiges concernant les impôts cantonaux et fédéraux La déduction pour une formation continue que vous avez indiquée dans votre déclaration d'impôt est refusée par l'administration des contributions. Votre opposition a été rejetée et vous désirez introduire un recours.	3 mois	–	–	20 000 ¹
Santé et assurances			Somme d'assurance en CHF		
Droit des patients	En tant que patient, dans le cadre de litiges relatifs au droit des contrats et de la responsabilité civile qui vous opposent à des fournisseurs de prestations médicales Une erreur médicale est commise lors d'une intervention de routine à l'hôpital.	–	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit des assurances sociales	Litiges avec des assurances sociales Vous vous blessez en faisant du sport et l'assurance accidents refuse d'intervenir.	–	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2}	1 300 000 ^{1,2}
Droit des assurances privées	Litiges avec des assurances privées Vous avez été victime d'un cambriolage et l'assurance ne vous indemnise pas pour tous les objets volés.	–	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Conseil			Somme d'assurance en CHF		
Protection juridique en matière de conseil	Conseil dans des domaines juridiques définis Vous désirez rédiger un testament et vous faire conseiller pour cela par un avocat.	3 mois	–	–	1 000 ¹

Protection juridique circulation

Assistance en cas de litiges impliquant votre véhicule

Alors que vous bifurquez, un motard vous dépasse. Il y a collision et vous recevez une amende pour manque d'attention. Un dérapage sur une chaussée mouillée peut aussi coûter cher: accident sans implication de tiers, amendes ou retrait de permis. L'assurance protection juridique en matière de circulation vous aide quand vous-même et votre véhicule êtes impliqués dans un litige, quel que soit le lieu.

Étendue de la couverture	Bref descriptif	Délai d'attente	Minima	Classic	Comfort
Franchise			CHF 2 000	-	-
Mobilité			Somme d'assurance en CHF		
Droit des contrats et droit des consommateurs	Prétentions découlant de litiges relevant du droit des contrats en lien avec un véhicule Vous achetez une voiture d'occasion et le véhicule n'est pas conforme à l'annonce (il est en fait accidenté). Vous ne parvenez pas à un accord avec le vendeur.	3 mois	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit réels	Litiges de droit civil résultant de la possession/de la propriété de véhicules Après un petit entretien de service, le garage vous envoie une facture exorbitante. Vous refusez de payer cette facture beaucoup trop élevée et le garagiste refuse du coup de vous restituer la voiture.	3 mois	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit de la responsabilité civile	Prétentions en dommages-intérêts extracontractuelles vis-à-vis de tiers Un conducteur vous refuse la priorité et il y a collision. Vous êtes blessé-e et souhaitez faire valoir des prétentions en dommages-intérêts.	-	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit pénal	Aide en cas d'accusation pour violation par négligence de prescriptions de droit pénal Vous ne parvenez pas à freiner à temps sur une route verglacée et vous emboutissez un véhicule à l'arrêt au feu rouge. L'autre conducteur est blessé et vous êtes poursuivi-e au pénal pour lésions corporelles.	-	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Retrait du permis de conduire et imposition des véhicules	Assistance en lien avec l'obtention ou le retrait du permis de conduire ou de circulation, ou en cas de procédure concernant l'imposition des véhicules Vous roulez trop vite et êtes flashé-e. Votre permis de conduire devrait vous être retiré pour une longue période.	-	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³
Droit des assurances sociales	Litiges avec des assurances sociales Lors d'un grave accident de voiture, vous êtes victime d'un traumatisme du rachis cervical entraînant une incapacité de travail permanente. Vous rencontrez des problèmes avec l'assurance accidents et l'AI.	-	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2}	1 300 000 ^{1,2}
Droit des assurances privées	Litiges avec des assurances privées Vous avez un accident sans implication de tiers et ne parvenez pas à vous accorder avec l'assurance casco sur la valeur de la voiture.	-	300 000 ^{1,2}	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³	1 300 000 ^{1,2} 300 000 ³

Validité territoriale: ¹ Suisse, ² Europe, ³ Monde

Protection juridique biens immobiliers

Assistance en cas de litiges impliquant un bien immobilier

Uniquement en combinaison avec la protection juridique privée Classic/Comfort

Un locataire dont vous avez pourtant résilié le bail à l'échéance réglementaire refuse de s'en aller, votre voisin plante une haie en empiétant sur votre terrain ou encore votre assurance bâtiment ne vous rembourse pas selon les termes du contrat. Avec l'assurance de protection juridique biens immobiliers, vous bénéficiez d'une assistance en tant que propriétaire en cas de litiges impliquant vos biens immobiliers (p. ex. bâtiments, terrains, garages, box pour chevaux).

Étendue de la couverture	Bref descriptif	Délai d'attente	Classic/Comfort
Bien immobilier			Somme d'assurance en CHF
Droit des contrats et droit des consommateurs	Litiges découlant de contrats régis par le code des obligations et de contrats innommés Vous faites réparer les volets de votre maison par un artisan. Les travaux de réparation sont mal exécutés.	3 mois	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³
Droit réels	Litiges de droit civil résultant de la possession/propriété de biens immobiliers Des tiers non autorisés (p. ex. des touristes) parquent systématiquement leur voiture sur votre terrain. Vous voulez faire valoir vos droits.	3 mois	1 000 000 ¹
Droit de la responsabilité civile	Prétentions en dommages-intérêts extracontractuelles vis-à-vis de tiers En raison de la proximité avec un gros chantier, des fissures apparaissent sur votre bâtiment. Le maître de l'ouvrage refuse de prendre en charge le dommage.	–	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³
Droit du travail	Litiges relevant du droit du travail et vous opposant à des employés Vous avez licencié le concierge de votre maison plurifamiliale. Celui-ci conteste son licenciement.	3 mois	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³
Droit de voisinage	Litige avec un voisin Votre voisin prétend que les arbres situés sur votre terrain projettent beaucoup trop d'ombre chez lui. Il exige que vous tailliez vos arbres ou que vous les abattiez.	3 mois	1 000 000 ¹
Protection juridique maître de l'ouvrage	Litiges avec des entreprises de construction, des artisans du bâtiment ou des architectes Somme de construction max. de CHF 200 000 Vous faites construire une remise à outils et vous constatez que le toit fuit. L'entrepreneur refuse d'effectuer les réparations nécessaires.	3 mois	1 000 000 ¹
Litiges hypothécaires	Litiges hypothécaires avec des instituts financiers Vous devez résilier votre hypothèque à taux fixe de manière anticipée. La banque vous réclame des indemnités de sortie élevées que vous refusez de payer.	3 mois	1 000 000 ¹
Droit pénal	Aide en cas d'accusation pour violation par négligence de prescriptions de droit pénal Après de fortes chutes de neige, des blocs de neige et de glace se détachent de votre bâtiment et tombent. Un passant est légèrement blessé et porte plainte contre vous pour lésion corporelle.	–	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³
Droit des assurances sociales	Litiges avec des assurances sociales Le concierge de votre maison plurifamiliale se blesse en nettoyant une fenêtre de toit. L'assurance accidents refuse de verser des prestations.	–	1 000 000 ^{1,2}
Droit des assurances privées	Litiges avec des assurances privées Le bien immobilier assuré subit un dégât d'eau. Mais l'assurance dégâts d'eau du bâtiment refuse de le couvrir, au motif que le sinistre est imputable à un vice de construction.	–	1 000 000 ^{1,2} 200 000 ³
Droit public de la construction	Litiges relevant du droit public de la construction en lien avec votre propre projet de construction ou en rapport avec le projet de votre voisin immédiat. Un vaste complexe doit être construit sur le terrain situé à côté du bien immobilier que vous avez assuré. Vous voulez vous y opposer.	3 mois	20 000 ¹
Droit de l'expropriation	Litiges découlant d'expropriations formelles ou matérielles Pour permettre la construction d'une route de contournement, votre bien immobilier assuré fait l'objet d'une expropriation. Vous n'êtes pas d'accord avec l'indemnisation proposée.	3 mois	20 000 ¹
Location et affermage			
Droit du bail et du bail à ferme	Litiges avec vos locataires/fermiers Vous avez résilié le bail du locataire de votre bien immobilier assuré. Il conteste la résiliation en justice et demande un délai supplémentaire.	3 mois	250 000 ¹

Nous vous aidons avec toutes ces prestations:

- Analyse de la situation et conseil juridique
- Exercice de vos prétentions juridiques
- Prise en charge professionnelle assurée par nos propres avocat-e-s et juristes
- Libre choix de l'avocat (avec notre accord préalable)
- Encaissement d'indemnités allouées par voie judiciaire

Nous prenons en charge les frais suivants:

- Frais d'expertise
- Émoluments de justice et frais de procédure
- Honoraires d'un-e avocat-e externe
- Indemnités judiciaires allouées à la partie adverse
- Frais de médiation en tant qu'alternative à une procédure judiciaire
- Cautions pénales afin d'éviter la détention préventive

Des spécialistes à votre service**JurLine – renseignements juridiques par téléphone**

Avez-vous des questions concernant un problème juridique ou la marche à suivre juridique dans un cas donné? Avec l'assurance de protection juridique Protekta, vous pouvez appeler JurLine, le service téléphonique gratuit de renseignements juridiques, les jours ouvrables de 8 h à 17 h. Vous avez la garantie d'être conseillé-e par des avocats ou des juristes qualifiés.

Guide juridique numérique

Vous avez un accès exclusif, 24 h sur 24, au guide juridique numérique de la Mobilière, soit plus de 4000 articles de fond, mémentos, modèles de contrats, modèles de lettres et listes de contrôle dans les domaines juridiques les plus divers.

Avons-nous suscité votre intérêt?

Dans ce cas, vous pouvez souscrire votre assurance de protection juridique en ligne, contacter votre conseillère ou conseiller en assurances ou vous adresser directement à Protekta.

Calculateur de primes en ligne

protekta.ch/calculateur

Données de contact Protekta

T 031 389 85 00, info@protekta.ch



